L' Association Tunisienne des femmes democrates (ATFD) a ouvert vendredi un débat sur les menaces qui pesent sur le droit a l'avortement, un droit acquis par la femme Tunisienne depuis les années 70.

"Les changements demographiques, l'augmentation du cou?t des ope?rations d'avortement et une conscience religieuse chez la femme et les sage-femmes expliquent le recours de moins en moins a? l'avortement", a souligne? Ahlem Belhaj, presidente de l'ATFD.

Une enquête realisée sur l'avortement en Tunisie a montre? l'augmentation de cette pratique dans le gouvernorat de Nabeul et son absence dans les gouvernorats de Kasserine et de Tozeur.

Selon une e?tude, le nombre des avortements pratique?s dans les e?tablissements de sante? publique a connu, depuis 2008, une re?gression puisque 15 mille 210 avortements ont e?te? pratique?s contre 14 mille 699 avortements en 2009.

L'e?tude pre?cise aussi l'augmentation du recours a? l'avortement me?dical compare? aux ope?rations d'avortement chirurgical.

Le de?bat a aussi porte? sur les violences faites aux femmes dans le milieu familial dont la violence maritale qui serait selon Mme Belhaj a? l'origine "de 3% des de?ce?s des femmes en Tunisie". "La moitie? des femmes interroge?es dans le cadre d'une e?tude ont reconnu avoir e?te? victimes, au moins une fois dans leur vie, de violences physiques, psychologiques, sexuelles ou e?conomiques", a dit la pre?sidente de l'ATFD.

Mme Belhaj a fait remarquer que la violence a? l'encontre de la femme constitue une atteinte a? ses droits et une menace particulie?rement a? son droit a? la sante? en raison de ses re?percussions ne?gatives aux plans physique, psychologique et social.

La pre?sidente de l'ATFD a appele? a? la mise en place de centres d'encadrements des

femmes violente?es et de leurs enfants, a? la  mobilisation d'e?quipes ambulantes pour renforcer le droit des femmes a?  la sante? dans toutes les re?gions, a? rapprocher les services  sanitaires et a? la mise a? niveau des cadres me?dicaux charge?s de la  prise en charge des femmes victimes de violences.

**Licence de l'article:** Copyright - **Titulaire de la licence de l'article:** Babnet Tunisie